



Figure 2: Vue aérienne du site. Source: Brugis, Orthophotoplans 2018.

Distinction des différents bâtiments existant : en orange : ancien atelier avec cheminée (1911) ; en rouge : bâtiment vers la chaussée de Mons (café, épicerie et locaux de réunions) (1928) ; en vert : salle des fêtes (1928).

Aperçu historique avant implantation

La parcelle qu'occupe le site, délimitée par la chaussée de Mons d'une part et le chemin de halage du canal de Charleroi (futur quai de l'Industrie) d'autre part a encore une fonction agricole au début du XIX^e siècle, au moment de la réalisation du cadastre primitif (1830-1834). Une « campagne » est bâtie sur cette parcelle à la fin des années 1840¹. Elle acquiert le surnom de « Château de Cureghem »². En 1861, Charles Durieux, industriel anderlechtois ayant fait fortune dans le commerce des produits de teinturerie³, en est le propriétaire⁴. En 1868, il revend le bâtiment à Henri de Brouckère, premier ministre de 1852 à 1855, bourgmestre d'Auderghem (où il possède également le château Sainte-

- 1 La campagne apparaît sur la carte topographique au 1:20.000 réalisée par l'Institut géographique de Bruxelles entre 1846 et 48.
- 2 ARCHIVES DE L'ÉTAT À BRUXELLES (AEB), Tribunal de première instance, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926.
- 3 Charles Durieux apparaît dans les almanachs de commerce de la ville de Bruxelles dès 1840 comme négociant en couleurs et teintures à Cureghem. Il est également associé de M. Heimbouurg dans la teinturerie de la rue des Goujons toute proche.

Anne) et frère du bourgmestre de Bruxelles Charles de Brouckère. La vaste demeure bourgeoise est établie sur un plan en croix, sur deux niveaux. Ses façades d'une sobriété toute néoclassique reposent sur un soubassement de pierre bleue. Une dépendance est établie le long du quai.



Figure 3: La campagne dans son environnement semi-rural. Plan Vandermaelen 1848 et Plan Popp 1855-1871. KBR

Cette campagne va rapidement être rattrapée par la ville. La ligne ferroviaire 28 de contournement de l'agglomération par l'ouest entre en fonction en 1871, elle exproprie en partie la parcelle et longe directement la demeure. La gare de Cureghem ouvre ses quais à quelque pas. Le front de la chaussée de Mons est quant à lui loti dans le courant des années 1870. L'industriel Charles Rey loue la propriété à partir d'avril 1882 avant de l'acheter en février 1893 et la transforme une fabrique de lampe d'éclairage et de bronze d'ameublement⁵. Des ateliers, des remises et des écuries encadrent la demeure bourgeoise.



Figure 4: La Campagne de Ch. Durieux dans son environnement urbain. Extrait du Plan Vandermaelen 1877. KBR.

- 4 L'indication est reprise sur un plan de 1861 : L. Mols-Marchal, *Nouveau plan itinéraire de la ville de Bruxelles et ses faubourgs : comprenant les quartiers nouveaux et les agrandissements décrétés* (gravé par P. Nicolay. - 1:7 500) - Bruxelles, Etablissement géographique, 1861. Le plan cadastral de P.C. Popp et sa matrice, réalisés entre 1855 et 1871 mentionnent également le nom de Carolus Durieux (propriétaire à Anderlecht) comme propriétaire de la bâtisse et des deux parcelles de jardin qui l'entoure.
- 5 *Almanach du commerce et de l'industrie*, de 1882-1883 jusqu'à 1905. AEB, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926.

Implantation initiale

La propriété et la campagne qui s'y dresse sont acquises en juillet 1905 par la société coopérative « La Maison du Peuple » pour la somme de 105.000 francs⁶. Cette coopérative ouvrière a été fondée une vingtaine d'années plus tôt, en 1882, par un groupe de compagnon mené par Louis Bertrand, après une visite au *Vooruit* de Gand. Ses activités se concentrent initialement sur la boulangerie et la fourniture de pain à bon marché aux coopérateurs. La coopérative connaît un succès grandissant et compte dès 1890, sous la direction de Jean Volders, plus de 7.000 coopérants. Ils sont accueillis dès 1886 dans l'ancienne boucherie puis synagogue de la place de Bavière (place de Dinant) réaménagée en épicerie, café et salle de réunion. Les pains sont cuits d'abord à l'arrière d'une maison de la chaussée de Gand, puis dès 1888 dans une nouvelle boulangerie aménagée rue aux Laines. Elle sera elle-même suppléée dès 1896 par une nouvelle boulangerie quai du charbonnage (voir la fiche dédiée à cet immeuble). Malgré les tensions liées notamment aux soutiens de la coopérative au jeune Parti Ouvrier Belge, le nombre de coopérateurs progresse encore et des filiales émergent dans les différentes communes de l'agglomération bruxelloise qui s'urbanisent et s'industrialisent. En 1899 est inauguré le siège central de la rue Stevens, construit par Victor Horta et Richard Pringiers, en remplacement de l'immeuble de la place de Bavière. En 1906, la coopérative produit chaque semaine 220 tonnes de pain et commercialise de nombreux produits de consommation : charbon, viande, épicerie, produits d'hygiène, confection et nouveautés. Des « maisons du peuple » ont ouvert à Molenbeek, Schaerbeek et Saint-Gilles⁷.

La maison du Peuple d'Anderlecht est inaugurée le 11 avril 1906. Le rez-de-chaussée de la campagne a été aménagé pour y faire place à des bureaux, chambres à coucher, salle de réunion et salle de café de la coopérative⁸. À l'étage une grande salle des fêtes munie d'une scène peut accueillir 500 personnes. À l'arrière d'une clôture en bois, la partie « industrielle » de la propriété accueille un atelier de savonnerie, mais aussi et surtout les magasins généraux de la société coopérative. Les écuries et le garage permettent un service de livraison des 25 succursales de la société⁹.

6 AEB, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926.

7 *Souvenir du XXV^e anniversaire*, La Maison du Peuple de Bruxelles, Bruxelles, 1907, s.p.

8 AEB, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926.

9 *Le Peuple*, 14 avril 1906, p. 3, col. 3-4.



Figure 5: La maison du peuple d'Anderlecht en 1906 façade avant et cour. Institut Émile Vandervelde, Archives de la s.c. « La maison du Peuple », Album anniversaire des 25 ans de « La Maison du Peuple », 1907.

Évolution

La coopérative connaît une croissance soutenue dans les années qui suivent l'acquisition de la maison d'Anderlecht et de nouveaux locaux doivent être aménagés pour accueillir les activités de production qui s'étendent. En 1911, la Maison du Peuple commande à Richard Pringiers, l'architecte attiré de la société, un nouvel atelier et magasin qui s'implante perpendiculairement à la façade de l'ancienne campagne¹⁰. Ce bâtiment sert d'abord à la torréfaction du café vendu dans les différentes succursales et dès 1920, il devient atelier de menuiserie.

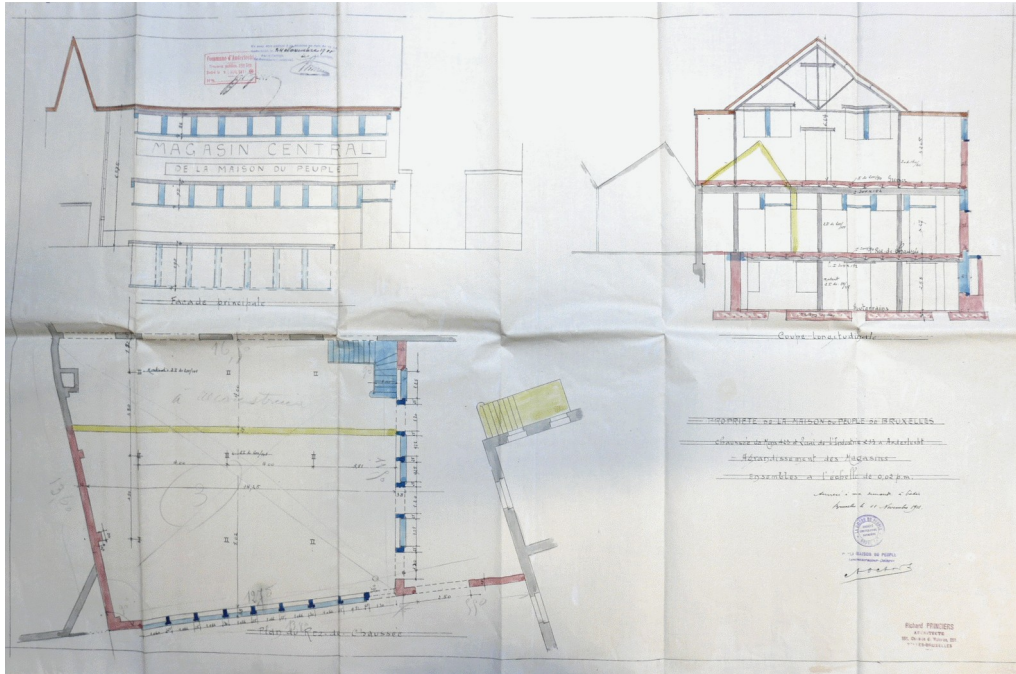


Figure 6: Atelier construit par Richard Pringiers en 1911. ACA, TP. 13.191. Institut Émile Vandervelde, Archives de la s.c. « La maison du Peuple », Carte postale 2078.

10 ACA, Dossier de demande de permis de 1911, TP. 13.191.

Deux ans plus tard, en 1913, la société envisage une extension d'ampleur à l'arrière de la propriété, le long du quai de l'Industrie. Elle désire y ériger un magasin central où entreposer les denrées produites ou achetées par la coopérative. L'architecte Louis Van Hooveld, administrateur de la coopérative et futur échevin socialiste de la commune d'Etterbeek, est chargé des plans. Il conçoit un bâtiment de cinq étages et seize travées vers le canal¹¹.

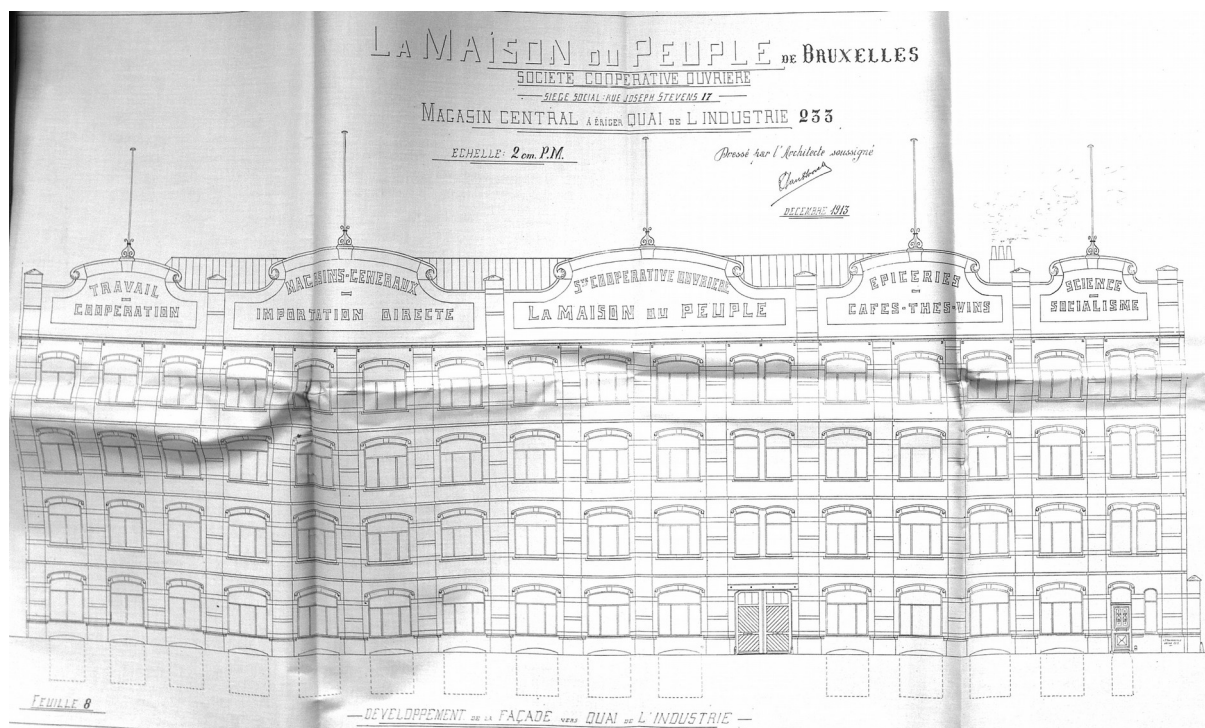


Figure 7: Projet de magasin central vers le quai de l'Industrie (n° 233) par Louis Van Hooveld (1913). AEB, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926.

La Première Guerre Mondiale et les difficultés financières qui s'ensuivent bloquent temporairement le projet. Les projets d'élargissement du canal Bruxelles-Charleroi qui émergent dans les années 1920 le rendent définitivement caduc. La nouvelle emprise des quais empiète en effet largement sur la parcelle de la société coopérative¹².

La maison du peuple compte 25.000 coopérateurs en 1923¹³. Les locaux d'Anderlecht s'avèrent vite trop étroits. Après règlement de l'expropriation, une extension est donc commandée à l'architecte Richard Pringiers en 1928¹⁴. C'est en fait un tout nouveau complexe qui va s'ériger autour des anciens bâtiments. Dans le parc de la campagne et à front de la chaussée de Mons est construit un immeuble abritant café, épicerie et salles de réunion. La façade d'inspiration art-déco associe granite, pierre de France et brique. À l'arrière de ce bâtiment à l'emplacement du jardin et des écuries l'architecte érige une grande salle des fêtes. Cette salle ne suffit pas à accueillir les milliers de personnes qui assistent à l'inauguration de la nouvelle maison le 9 mai 1929¹⁵.

11 AEB, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926.

12 Idem. Le règlement financier de l'expropriation sera contesté par la société coopérative. Un procès durant lequel est produit un imposant rapport d'expertise s'ensuit en 1926.

13 H. LEGROS, « Les structures de la coopération socialiste, 1900-1940 », *BTNG-RBHC*, XXII, 1991, 1-2, p. 79.

14 ACA, Dossier de demande de permis de 1928, TP. 20.902 (introuvable).

15 *Le Peuple*, 10 mai 1929, p. 2, col. 3-4.

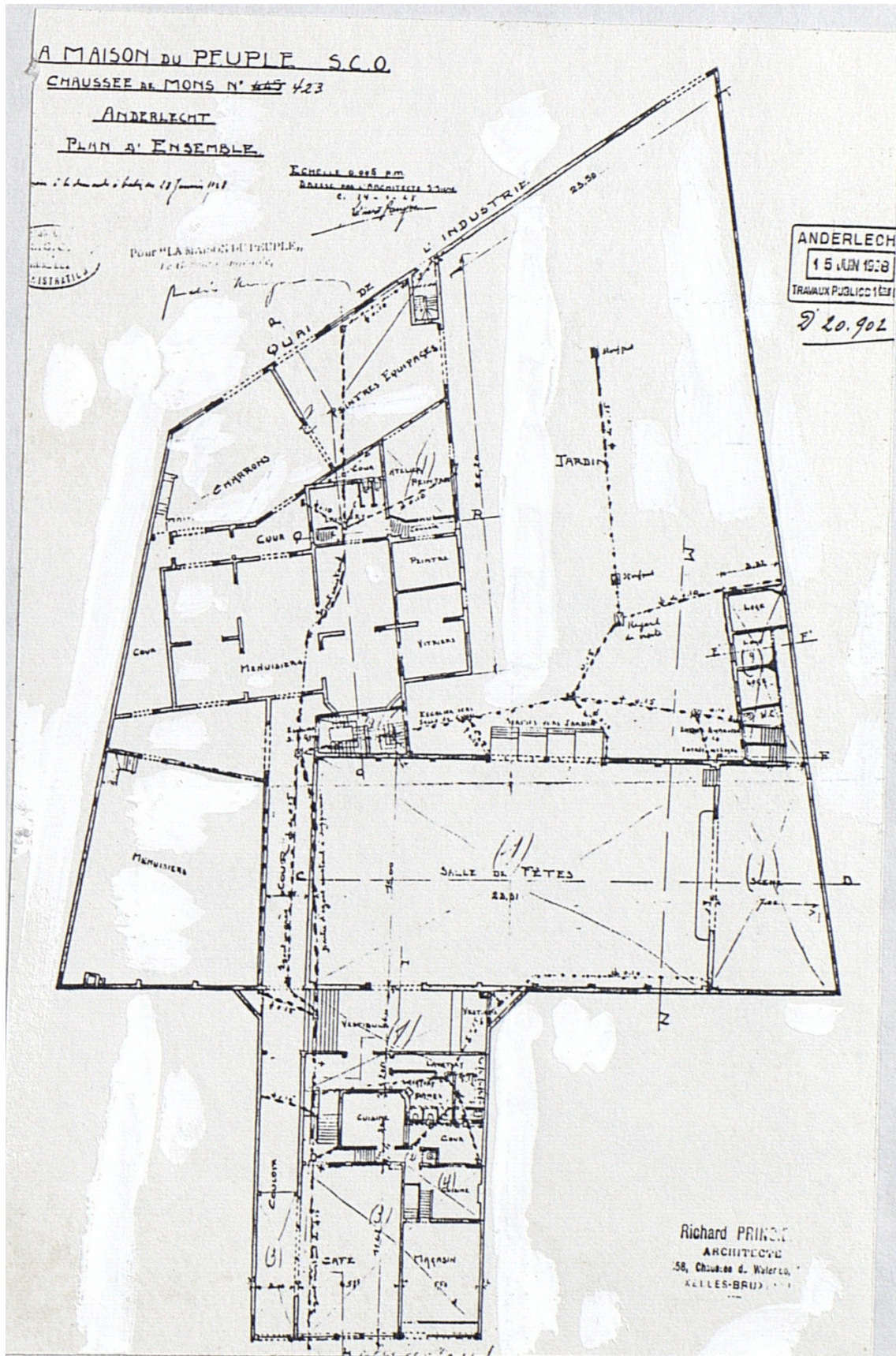


Figure 8: Plan du site de la Maison du peuple avec les nouvelles constructions. Architecte Richard Pringiers (1928). ACA, TP 20.902 (1928, perdu) reproduit par ARCHIVES D'ARCHITECTURE MODERNE (AAM), Inventaire du patrimoine industriel, 1980-82, Anderlecht - Fiche 83.



Figure 9: La nouvelle façade de la maison du Peuple d'Anderlecht par Richard Pringiers dans les années 1930. Institut Émile Vandervelde, Archives de la s.c. «La maison du Peuple», Carte postale 2080.

Le mouvement coopératif subit fortement la crise économique et financière des années 30 et le chômage qui touche la classe ouvrière impacte durement les maisons du peuple bruxelloises. Elles renouent par la suite cependant avec le succès et, après la Seconde Guerre Mondiale, continuent à occuper une place importante dans la distribution des denrées alimentaires. Le déclin s'opère cependant à la fin des années 50 et dans les années 1960. Les magasins coopératifs n'ont pas su s'adapter à l'émergence de la grande distribution et ferment les uns après les autres¹⁶.

On ne sait à quelle date exactement la maison du peuple d'Anderlecht ferme ses portes. Le magasin est encore repris dans l'almanach de commerce de 1969¹⁷. COOP Bruxelles, société qui a succédé à la maison du peuple est toujours propriétaire de l'immeuble en 1972, mais le magasin est alors fermé.

16 H. LEGROS, « Les structures de la coopération socialiste, 1900-1940 », *BTNG-RBHC*, XXII, 1991, 1-2, p. 113.

17 *Almanach du commerce et de l'industrie*, 1969.

Elle prévoit de raser l'ensemble pour y construire un immeuble de logement de huit étages à front de la chaussée de Mons. La commune lui refuse son autorisation¹⁸.



Figure 10: La façade de la Maison du Peuple en 1972. Noter que l'enseigne "Maison du Peuple" a fait place à celle de "Coop". Archives d'Anderlecht, TP. 44.638bis.

L'immeuble est ensuite vendu à la famille Kirchenstein, propriétaire d'une manufacture de confection de vêtement de ville et sport (Manbeco SPRL). Ils obtiennent l'autorisation en décembre 1974 de modifier les façades du rez-de-chaussée de la Chaussée de Mons pour y implanter des commerces, mais ne réalisent jamais les travaux¹⁹. En novembre 1975, la famille est autorisée à détruire l'ancienne campagne qui subsiste encore au centre des diverses constructions postérieures et qui présente alors un certain état de vétusté. L'espace subsistant devient en 1976 une cour recouverte de gravier et sert de parking²⁰.

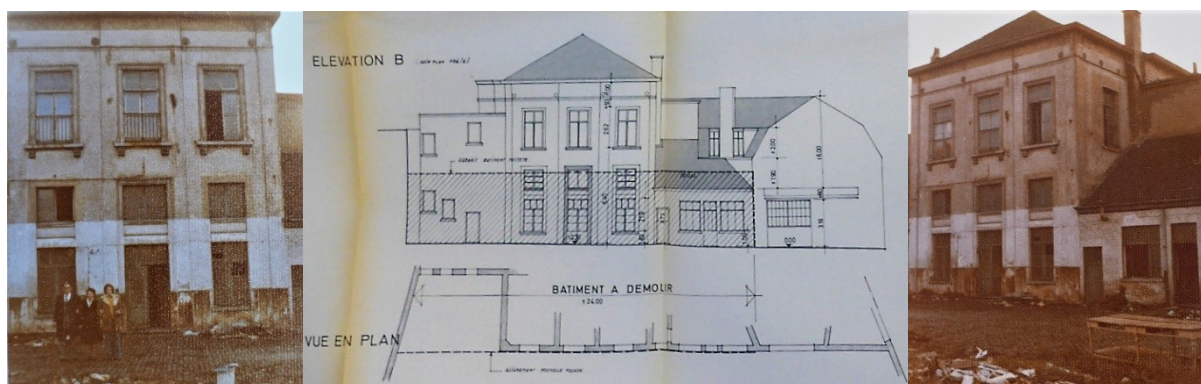


Figure 11: Façade latérale de l'ancienne campagne et maison du peuple peu avant sa destruction en 1975. Archives d'Anderlecht, TP. 44.753.

18 Archives d'Anderlecht, Demande de Certificat d'Urbanisme de Jacques Dedoyard (architecte) pour COOP Bruxelles, décembre 1972, TP. 44.638bis.

19 Archives d'Anderlecht, Permis de construire du 17/12/1974, TP. 44.741 bis.

20 Archives d'Anderlecht, Permis de construire du 12/11/1975, TP. 44.753.

La partie avant du complexe est quant à elle réaménagée dès l'année suivante par Antoinette Burgeon, locataire des Kirchenstein. Afin d'établir dans cette partie du bâtiment une maison de repos, des cloisons sont érigées dans les anciens locaux de la coopérative, les vitrines du rez-de-chaussée sont transformées et en partie occultées et des escaliers de secours sont aménagés²¹. Le lien entre la partie avant (chaussée de Mons) et arrière (quai de l'industrie) est rompu. Un commerce de voiture d'occasion prend place dans la cour arrière et dans l'ancienne salle des fêtes utilisée comme parking couvert.

Dans cette partie arrière, en 1983, la famille Kirchenstein fait transformer les baies du pignon de l'atelier construit par Pringiers en 1911²².

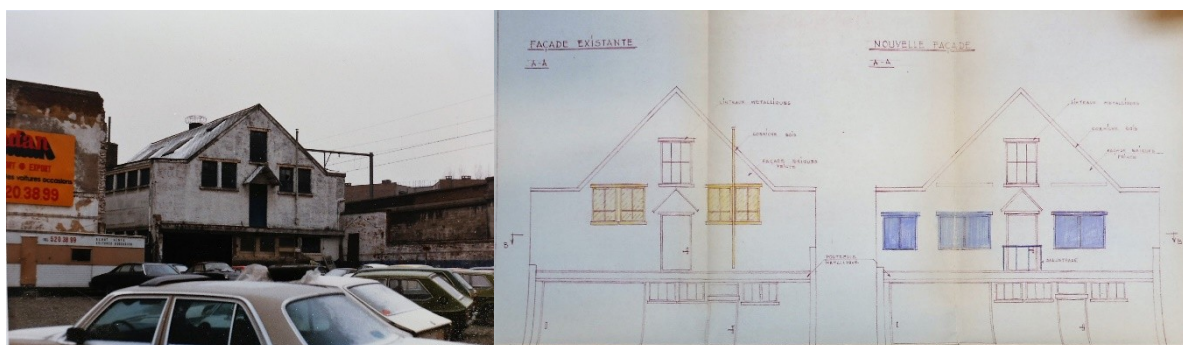


Figure 12: Modification du pignon de l'atelier en 1983. Archives d'Anderlecht, TP. 45.756.

Situation actuelle

Destination

Jusqu'en 2018, la partie arrière du complexe a conservé sa fonction de commerce de voiture de seconde main. Un bardage métallique recouvre depuis près de 20 ans la façade de la salle des fêtes. La partie avant, chaussée de Mons est occupée par des logements. Après plusieurs années de relative stagnation, l'avenir de ce site semble aujourd'hui à un tournant. Le site a en effet été inclus dans le programme du Contrat de Renovation Urbaine (CRU) « Gare de l'Ouest » adopté en 2017 par le gouvernement régional bruxellois. Le projet A.6 de ce plan contient deux volets prévoyant : a) la « création d'un espace de cohésion social multifonctionnel » et b) la « création de 10 logements »²³. La commune d'Anderlecht est partie prenante de ces interventions. Afin de réaliser ce programme, la Région a procédé à l'expropriation des différentes parcelles (aux numéros 233 quai de l'industrie, 423 chaussée de Mons, mais aussi aux deux numéros adjacents 425 et 427) par arrêté d'expropriation en date du 19/07/2018 au bénéfice de la commune d'Anderlecht²⁴.

21 Archives d'Anderlecht, Permis de construire du 11/05/1977, TP. 44.976.

22 Archives d'Anderlecht, Permis de construire du 8/03/1983, TP. 45.756.

23 CRU « Gare de l'Ouest » Programme, pp. 44-51.

24 Arrêté Ministériel publié au Moniteur Belge le 1^{er} aout 2018.



Figure 13: La maison du peuple en 2009 : de g. à d., de haut en bas : Salle des fêtes : entrée de scène, machinerie, colonnes, façade extérieure bardée ; atelier latéral ; façade chaussée de Mons. (Photos : Guido Vanderhulst).

On peut se réjouir du projet de reconversion de ce bâtiment et de la salle des fêtes en espaces multifonctionnels et en locaux associatifs à destination des associations et habitants du quartier : on se rapproche ainsi de la fonction originelle du site. La disposition des espaces peut se prêter à une reconversion de cet ordre. Il faudra veiller cependant à ce que l'intervention architecturale contemporaine et la restauration se montrent fidèles à l'intention de Richard Pringiers et puissent restaurer les éléments qui sont actuellement très abimés (en particulier dans la salle des fêtes).

Intérêt

L'ensemble bâti a un intérêt historique exceptionnel. Il est le témoin du mouvement coopératif qui a animé une grande partie de la vie politique belge –et anderlechtoise– de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle. Il est l'incarnation matérielle de cette volonté d'union et de défense des classes ouvrières et de la fourniture à tous d'une alimentation de qualité à prix modique. Avec la maison du peuple de Bruxelles (aujourd'hui détruite) et celle de Saint-Gilles, les bâtiments subsistants sont les seuls en région bruxelloise à avoir été conçus dès le départ comme « maison du peuple »²⁵. L'architecte Richard Pringiers déploie donc un programme sur mesure pour les besoins de la société. Cette deuxième maison du peuple réalisée par ses soins, après celle de Bruxelles, en collaboration avec Horta constitue donc un témoignage important de son œuvre bruxelloise.

L'intérêt historique se prolonge ici particulièrement dans l'intérêt social du lieu. La maison du peuple d'Anderlecht a été pendant plus d'un demi-siècle un lieu de rassemblement et de rencontre important dans l'histoire du socialisme et de la commune d'Anderlecht. Le monument a accueilli de nombreuses associations ouvrières, culturelles, folkloriques ou encore musicales de la commune. Les familles ouvrières et paupérisées des faubourgs industriels d'Anderlecht y ont trouvé un lieu d'approvisionnement à bas coût.

Il faut enfin souligner l'intérêt esthétique du bâtiment. Le programme architectural développé par Richard Pringiers, disciple de Victor Horta, présente qualité et cohérence. Tout en conservant une économie de moyen propre à l'objet social de l'entreprise, l'architecte a déployé des matériaux de qualité dans une architecture sobre puisant dans l'art déco. Les décorations et les moulures intérieures, malheureusement dégradées, particulièrement dans la grande salle, témoignent de cette volonté propre aux cercles de la bourgeoisie socialiste d'offrir même aux moins nantis l'accès et l'éducation à la beauté et à l'esthétique.

Le caractère exceptionnel de l'ensemble bâti, son histoire, son importance sociale, la qualité des matériaux et de l'architecture méritent certainement de prendre en considération le classement comme monument de la Maison du Peuple d'Anderlecht.

Références

ARCHIVES D'ARCHITECTURE MODERNE (AAM), *Inventaire du patrimoine industriel*, 1980-82, Anderlecht – Fiche 83.

ARCHIVES DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT (ACA), Travaux Publics : 3653 (1887), 8275 (1900), 10.649 (1906), 10.807 (1906), 11.148 (1907), 11.164 (1907), 11.936 (1908), 13.191 (1911), 20.902 (1928), 44.741bis (1974), 44.638bis (1975), 44.753 (1975), 44.976 (1977), 45.756 (1983), 49.054 (2015).

ARCHIVES DE L'ÉTAT À BRUXELLES (AEB), Archives du tribunal de première instance, Rapport d'expropriation de la S. Co. « La Maison du Peuple », dossier 157, 1926 (non inventorié).

ARCHIVES GÉNÉRALE DU ROYAUME - DÉPÔT CUVELIER (AGR2), Ministère de la Reconstruction. Archives de l'Administration des Dommages aux Biens privés. Série centrale. Province de Brabant, dossier 77.647.

A. BRAUMAN, M. CULOT (dir.), *Architecture pour le peuple. Maisons du Peuple*, Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles, 1984.

25 La Maison du peuple de Schaerbeek, par exemple, dont les anciens bâtiments sont toujours debout, au numéro 2 place Collignon, a servi de café avant d'être achetée en 1906 par la société coopérative.

H. LEGROS, « Les structures de la coopération socialiste, 1900-1940 », *BTNG-RBHC*, XXII, 1991, 1-2, pp. 73-127.

V. SERWY, *La coopération en Belgique. IV, Le développement de la coopération, 1914-1944*, Les propagateurs de la coopération, Bruxelles, 1946.

Guido VANDERHULST, *La Boulangerie de la Maison du Peuple*, Bruxelles, 2014 [en ligne sur : <http://www.bruxellesfabriques.be/spip.php?article49&lang=fr>].

Institut Émile Vandervelde, Archives de la s.c. « La maison du Peuple » : Albums souvenir du XXV^e anniversaire.